

**U.S. MONTFERMEIL**  
**SECTION TIR A L'ARC**

**ASSEMBLEE GENERALE DU 01 FEVRIER 2007**

**COMPTE-RENDU**

Monsieur PERTOIS représentant le Comité Directeur de l'USM

**Etaient présents :**

Antoine	ANEST
Philippe	CABAREZ
Hervé	FILLEUL
Martial	JEANNEY
Gérard	JEANTY
Bruno	LEMAIRE
Loïc	LEMAIRE
Stéphane	MAYERE
Thomas	RAMPI
Stéphane	SAINT-MARTIN, représentant légal de Guillaume SAINT-MARTIN

**Avaient donné pouvoir :**

Isabelle	PAQUIM représentant légal de Sébastien ANDRE à Martial JEANNEY
Sébastien	BADE à Bruno LEMAIRE
Bruno	HORELLOU à Bruno LEMAIRE
Adeline	LECLERC à Gérard JEANTY

Nombre d'adhérents le jour de l'assemblée générale : 23

Quorum nécessaire aux votes : 12

Présents à l'assemblée générale : 10

Ayant donné pouvoir : 4

**Le quorum est atteint, l'assemblée commence à 20 heures 45.**

## LES POINTS DEBATTUS

### ➤ Les portes ouvertes

A l'occasion des prochaines portes ouvertes il est décidé de renouveler la distribution de tracts en boîte à lettres. Même si ce concept ne permet qu'un retour de 2 à 3 pour mille, il peut être suffisant pour drainer les nouveaux adhérents dont le club a besoin.

Bruno présente les calicots qui pourront être utilisés pour la promotion de cette initiative.

Les dates suivantes sont arrêtées ;

Portes ouvertes de printemps :	le samedi 31 mai	de 10 à 18 heures
Portes ouvertes d'automne :	le samedi 06 septembre	de 10 à 18 heures

A l'issue de la journée du 31 mai, un barbecue sera organisé. Comme les années précédentes il sera gratuit et exclusivement réservé aux licenciés et leur proche famille.

### ➤ La signalétique du terrain de tir

Une lettre sera adressée à l'USM pour effectuer une demande de signalétique à l'angle des rues Jean-Jaurès et Daniel Perdrigé.

Bruno a effectué une simulation d'implantation par ordinateur qui sera jointe à notre demande.

### ➤ L'inauguration du clubhouse

La journée des portes ouvertes de printemps serait l'occasion d'organiser une cérémonie d'inauguration du clubhouse.

Cette construction étant à l'initiative de la ville, il est inévitable que le choix de la date d'inauguration lui revienne. Cependant, la date des portes ouvertes sera suggérée par lettre aux services municipaux compétents.

### ➤ Chantier du clubhouse

Martial rend compte de l'avancement du projet et des réunions de chantiers auxquelles il a participé.

Certaines modifications ont déjà été apportées au projet initial

- La porte d'entrée est déplacée à droite du pignon droit
- L'arrivée téléphonique est en conséquence déplacée à l'opposé de la pièce principale
- En raison de normes de sécurité en cas d'incendie, la fenêtre de l'atelier est transformée en porte fenêtre donnant accès à la galerie couverte.
- Le sens d'ouverture des portes-fenêtres est imposé vers l'extérieur
- La prolongation de l'allée en béton lavé est demandé jusqu'au pas de tir
- L'implantation d'un point lumineux au dessus de l'établi qui ne figure plus sur le nouveau plan a été de nouveau demandée.

Lors de la prochaine réunion de chantier, Martial demandera de changement du sens d'ouverture de la porte des toilettes (en tirant à droite).

Les rendez-vous de chantier ont lieu tous les jeudis à 9h30 sur le terrain.

### ➤ **Le nouveau site Internet du club**

L'ensemble de l'assemblée remercie et félicite Stéphane pour le travail accompli en collaboration avec Bruno pour la refonte du nouveau site Internet du club. Convivial et pratique, riche d'éléments techniques, ce site est en passe de devenir une référence du genre.

En raison du surdimensionnement de l'hébergement actuel, Stéphane propose d'étudier une solution technique et financière plus adaptée à nos besoins.

L'assemblée lui donne l'initiative pour négocier et établir un projet de contrat plus en rapport avec nos impératifs. Ce projet sera présenté lors de la prochaine réunion du bureau de section.

### ➤ **Initiation**

Gérard ayant été contraint d'abandonner sa mission d'initiateur en fin d'année 2007 pour des motifs professionnels, le problème se pose aujourd'hui de la pérennité de notre structure d'initiation.

Deux solutions s'offrent à nous ;

- Etablir un roulement des adhérents pour assurer l'initiation en interne
- Recourir au service d'un archer Breveté d'Etat

Après avoir pris des contacts, Martial informe l'assemblée que les services d'un BE coûtent 49,50 € charges comprises pour un cours d'une heure et demie.

Cette solution impliquerait la collecte de moyens financiers supplémentaires, qu'il s'agisse de cours payants ou d'une augmentation suffisante de la cotisation annuelle.

Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du bureau.

### ➤ **Le vote des comptes 2007**

Après exposé du détail des résultats financiers 2007, Philippe note le solde créditeur de la balance générale pour un montant de 2 959,04 €.

Stéphane Saint-Martin suggère que l'avance de trésorerie dont dispose la section pourrait être utilisée au financement d'aide à l'équipement de certains jeunes archers qui ne disposent pas de moyens financiers suffisants.

Cette remarque nécessitant un débat sur le principe et la définition de critères objectifs pour l'attribution éventuelle d'aides financières, elle sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion du bureau.

Aucune autre question, ni objection n'est soulevée.

**A l'unanimité**, quitus de ses comptes est donné au trésorier.

➤ **La journée de détection des jeunes talents**

A l'issue de la journée de détection, Loïc a pu intégrer le groupe d'entraînement des benjamins-minimes, ce qui l'autorise à suivre des stages et le contraint à participer à des compétitions choisies.

Dans l'hypothèse où ses résultats sont satisfaisants il pourra être pris en charge par les instances fédérales pour un stage d'une semaine cet été à Chartres.

Souhaitons-lui d'être assidu et appliqué.

Après la remise des distinctions, l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 23 heures.

**Le secrétaire**  
**Gérard JEANTY**

**Le Président**  
**Martial JEANNEY**